

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 avril 2014 à 20 h 00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 5 avril 2014

B/ Notes de synthèses

- 1 - Démission de Madame Chantal CIPPELLETTI et installation d'un nouveau Conseiller Municipal
- 2 - Délégations de pouvoir confiées au Maire par le Conseil Municipal
- 3 - Indemnité de fonction du Maire
- 4 - Indemnité de fonction des Adjoints
- 5 - Nomination des membres de la Caisse des Écoles
- 6 - Nomination des membres du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.)
- 7 - Nomination des membres de la commission d'Adjudication et d'appel d'Offres (C.A.O.) et jury de Concours
- 8 - Nomination des délégués au Conseil d'Administration du Collège Albert Camus, auprès du Clos St-Jean, au Parc Naturel Régional Français du Vexin, pour la surveillance des sites industriels, à la prévention routière, au PLU des communes voisines, auprès des établissements bancaires,
- 9 - Nomination des délégués à la commission hygiène et sécurité, à la commission chargée de la révision des listes électorales, à la commission sécurité dans les bâtiments communaux, à la commission communale pour l'accessibilité aux Personnes Handicapées,
- 10 - Nominations des délégués au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), à l'élaboration du document unique d'évaluation et de prévention des risques,
- 11 - Nomination du Correspondant Défense
- 12 - Nomination des délégués au Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY)
- 13 - Nomination des délégués à la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS)
- 14 - Nomination des délégués du Syndicat Intercommunal des Établissements pour Handicapés du Val de Seine
- 15 - Budget de la Ville - Vote des taux d'imposition
- 16 - Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police
- 17 - Budget de la Ville - Durée d'amortissement
- 18 - Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs estival
- 19 - Fixation des tarifs des séjours à Clécy des jeunes de Gargenville, au Centre de pleine nature Lionel Terray, du 21 au 25 juillet 2014

- 20 - Subvention complémentaire « exceptionnelle » à l'association « Harmonie Batterie Fanfare »
- 21 - Transfert à la CAMY (Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines) de la mission de garant dans le cadre de la compétence équilibre social de l'habitat
- 22 - Obligation de déclaration préalable concernant les travaux de ravalement

Fait à Gargenville le 11 avril 2014

Le Maire
Jean LEMAIRE



Affichage le 14 avril 2014

Le Maire
Jean LEMAIRE

